Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m2]
type de toiture			min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			nombre de niveaux

Délimination du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,....R	nombre d'étages en retrait
+1,2,....C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,....S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

ho-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
←→	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp	espace vert privé
EVpu	espace vert public
ADJ	aire de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux usées existante
- dalle bâtiment (à titre indicatif)
- séparations infranchissables (pour les véhicules)
- 180.20 — niveau de référence du projet

COUPE A - A

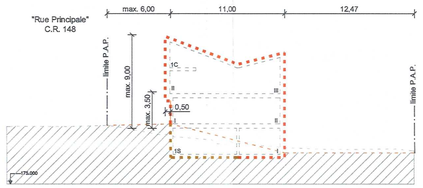

COUPE B - B

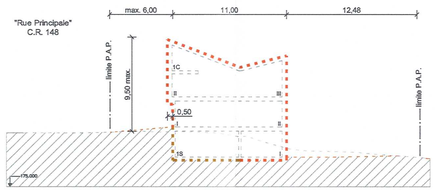

COUPE C - C

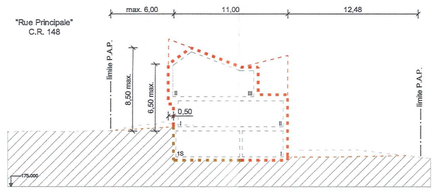

COUPE D - D

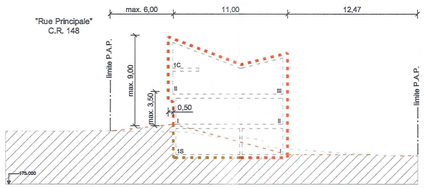

COUPE E - E

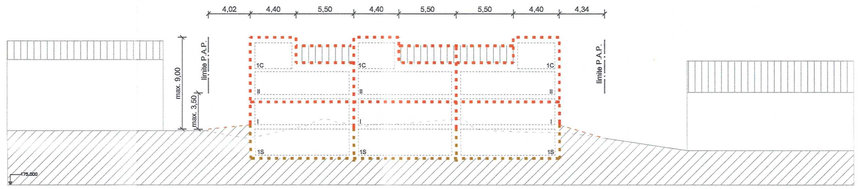

LOT 1		4.16 ares	
–	125	–	410
232	1-mb	–	1-u
ø min.14°- max.40°	hc-9.50 hf-8.50	–	1S+II+1C III

LOT 2		2.95 ares	
–	125	–	410
195	1-mb	–	1-u
ø min.14°- max.40°	hc-9.50 hf-8.50	–	1S+II+1C III

LOT 3		4.18 ares	
–	125	–	410
222	1-mb	–	1-u
ø min.14°- max.40°	hc-9.50 hf-8.50	–	1S+II+1C III

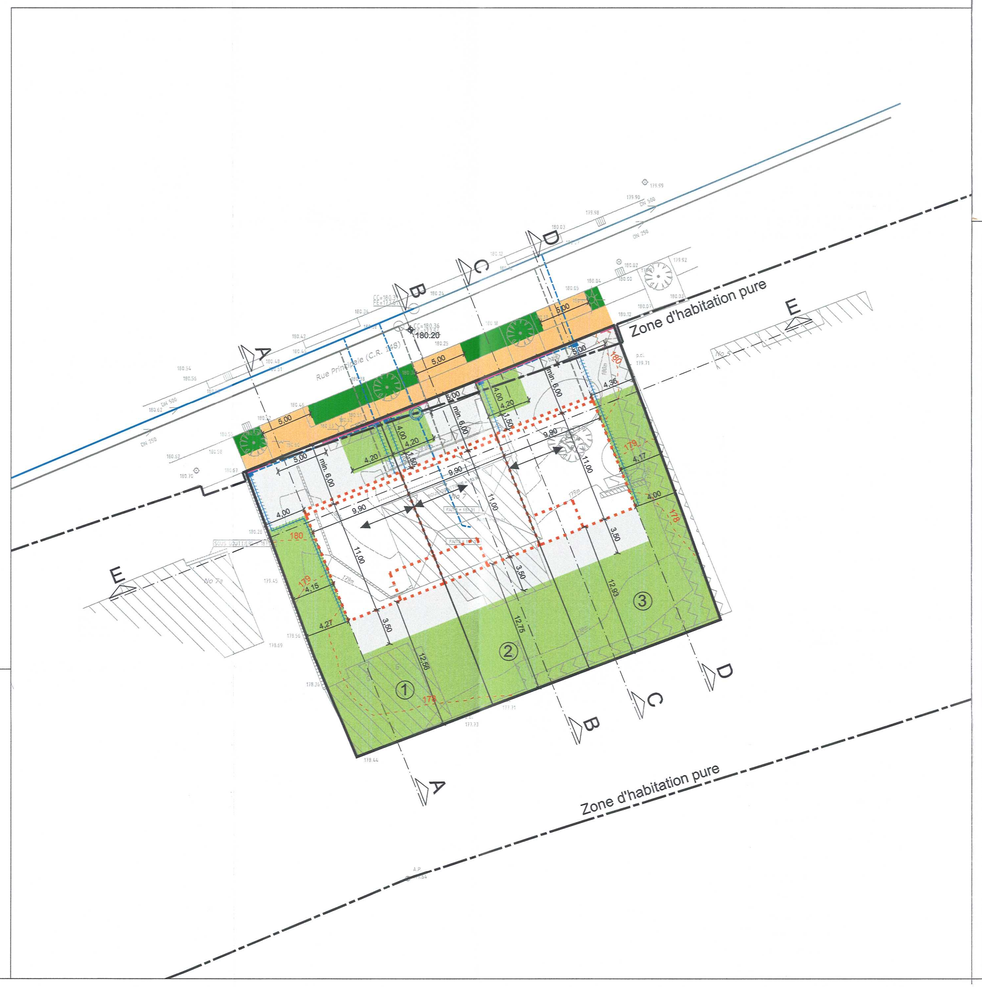

Référence: 18532 / 58C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 08/07/2019
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

\\FS-BEST\Data\ROUTE\181023 - P.A.P. "Rue Principale" à Waldbredimus\02 Pläne - Plans\01 PAP\02 Projet PAP\181023-01a.dwg

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
a	FMO	17.04.2019	MUR	Modification suivant avis du ministère

M.OUVRAGE : Kuhn S.A.	Dessiné par : FMO Date : 03.04.2018 Signature :
PROJET : P.A.P "Rue Principale" à Waldbredimus	Contrôlé par : TMO Date : 03.04.2018 Signature :
OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER	Responsable : MUR Date : 03.04.2018 Signature :
	Echelle : 1 / 250
	N° DU PLAN : 181023-1/01a

bEST INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu